

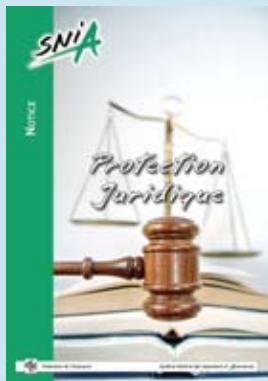


Cotisation 2012

| Niveau de cotisation | Rémunération annuelle brute de référence | Montant de la cotisation trimestrielle | Montant de la cotisation trimestrielle après déduction fiscale | |
|----------------------|---|--|--|---|
| Niveau 1 | Rémunération annuelle brute inférieure à 42 000 euros | 50 euros | 17 euros | Soit une cotisation annuelle de 200 euros |
| Niveau 2 | Rémunération annuelle brute comprise entre 42 000 et 62 000 euros | 61 euros | 20,74 euros | Soit une cotisation annuelle de 244 euros |
| Niveau 3 | Rémunération annuelle brute supérieure à 62 000 euros | 81 euros | 27,74 euros | Soit une cotisation annuelle de 324 euros |
| Niveau 4 | Retraités toutes rémunérations confondues | 32 euros | 10,88 euros | Soit une cotisation annuelle de 128 euros |

Réduction
d'impôt
sur le montant
de la cotisation
annuelle de

66 %*



Protection
juridique
incluse dans
la cotisation

* sauf si vous avez déjà déduit les cotisations que vous versez, en cas d'option pour la déduction de vos frais réels



Bulletin d'adhésion 2012

Nom :

Prénom :

N° d'adhérent :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Tél. :

Date de naissance :

Email personnel :

- Je souhaite recevoir la newsletter du SNIA
- Je souhaite recevoir JuriFLASH
- Je souhaite recevoir FLASHRetraite

Compagnie :

Date d'entrée dans l'entreprise :

Adresse professionnelle :

.....

Email professionnel :

Réseau :

Classification CCNI :

NIVEAU DE COTISATION SNIA (cochez la case correspondante) :

- Niveau 1
- Niveau 2
- Niveau 3
- Niveau 4 (Retraités)

Les retraités qui le souhaitent peuvent verser la cotisation correspondant à leur ancienne rémunération

- Il s'agit de ma première adhésion au SNIA, en tant que nouvel adhérent je recevrai une clé USB contenant toutes les publications du SNIA.

MODE DE PAIEMENT :

- Chèque bancaire libellé à l'ordre du SNIA (à joindre au présent bulletin)
- Prélèvement annuel (20 Février 2012)
- Prélèvements semestriels (20 Février 2012, 17 septembre 2012)
- Prélèvements trimestriels (20 Février 2012, 14 Mai 2012, 17 septembre 2012, 19 Novembre 2012)

Pour les prélèvements automatiques, merci de remplir l'autorisation de prélèvement ci-dessous en précisant l'adresse EXACTE de votre banque en y joignant un RIB.

Je déclare avoir lu et accepté les statuts et le règlement intérieur du SNIA

A le :

Signature :

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

n° National de l'émetteur : **432237**

Nom, Prénoms et adresse du débiteur

Nom et adresse du créancier:
Syndicat National des Inspecteurs d'Assurances
43, rue de Provence - 75009 Paris

Compte à débiter :

Nom et adresse complète de l'établissement teneur du compte à débiter

| Codes | | Numéro de compte | | Clé |
|---------------|---------|------------------|--|-----|
| Etablissement | Guichet | | | |
| RIB | | | | |
| | | | | |

Date et signature :

Prière de renvoyer cet imprimé au créancier, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP), ou de caisse d'épargne (RICE)..